

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018 / 2019



La FQM est certifiée
ISO 9001 : 2015



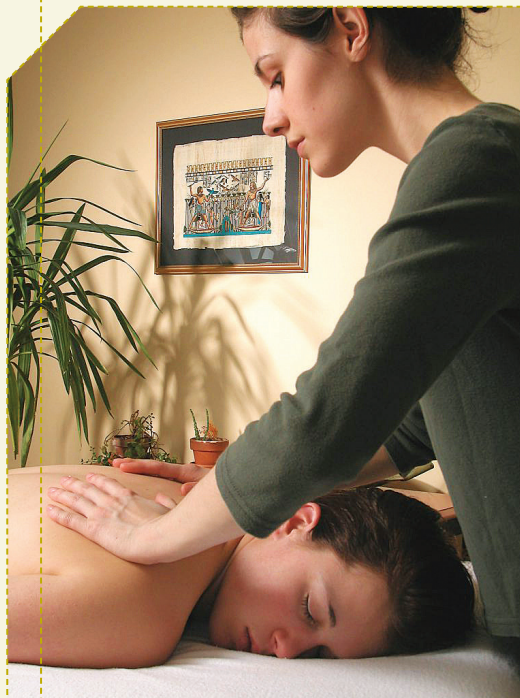
**Fédération
québécoise
des massothérapeutes
agréés**

DEPUIS 1979

MISSION ET VISION

Notre mission consiste à qualifier et soutenir les massothérapeutes dans leur pratique professionnelle ; à informer et à protéger le public.

La FQM a comme vision la professionnalisation de la massothérapie au Québec.



VALEURS

LA FQM :

**Pour la compétence
professionnelle**

**Pour des soins
de qualité**

**Pour un comportement
éthique**

LES VALEURS DE LA FQM

La Fédération attache de l'importance aux valeurs suivantes :

Intégrité

La FQM respecte les plus hauts standards en matière d'éthique et de principes moraux. Son personnel et ses membres sont soumis à un code de déontologie et l'organisation a en place un syndic, un comité de discipline et un comité d'inspection professionnelle, lesquels assurent à la FQM intégrité, honnêteté, transparence, ouverture et équité.

Respect

La FQM valorise l'inclusion et la diversité au sein de ses membres et de son personnel, tout en favorisant leur développement et leur épanouissement professionnels. Dans un esprit de collaboration et de partage, la FQM reconnaît la contribution de tous à son succès et sa notoriété. Elle mise sur le respect de l'individu, qu'il soit client, employé, membre, partenaire ou bénévole.

Excellence

La FQM vise l'excellence dans ses services et son organisation sur une base quotidienne. Nommée ISO 9001:2015, elle tend vers les plus hauts standards de qualité et valorise l'innovation, la collaboration et la créativité, et ce, dans chacun de ses secteurs d'activité. La FQM est l'instance par excellence dans le domaine de la massothérapie au Québec.

Engagement

Toujours à l'écoute de ses membres, du public et de ses partenaires, la FQM offre des services adaptés aux besoins de ses différentes clientèles. Pour ce faire, elle s'assure de comprendre et d'appréhender la réalité afin d'être en mesure de s'ajuster au contexte évolutif de la massothérapie au Québec.

Responsabilité sociale

Afin de contribuer à la santé de la population québécoise, la FQM a créé en 2010 la Fondation de la massothérapie, qui a pour mission d'offrir gratuitement des soins de massothérapie aux personnes vivant avec un cancer ou de la douleur chronique. La FQM assume la totalité des frais administratifs de sa Fondation qui, elle, emploie uniquement des massothérapeutes agréés^{MD}.



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2018-2019 : Un vent de changement souffle sur la Fédération



On assiste aujourd'hui à deux phénomènes. D'un côté, la population est vieillissante et présente de nombreuses pathologies. Afin d'améliorer leur état de santé et leur qualité de vie, les patients se tournent vers des approches complémentaires et non invasives, dont la massothérapie. De l'autre côté, les professionnels de la santé n'ont d'autres choix que de s'informer et s'ouvrir à ces approches complémentaires.

C'est progressivement que la massothérapie a tracé son chemin dans le continuum de soins de santé. On peut observer la place grandissante de l'approche avec le déploiement des activités de la Fondation de la massothérapie dans des endroits comme les centres hospitaliers, les CISSS et les CIUSSS.

Pour en arriver à cette ouverture du milieu de la santé, il a fallu que la FQM poursuive avec grande détermination le développement de programmes de formation de qualité normés ISO 9001:2015 qui garantissent la valeur du diplôme des massothérapeutes agréés. Constatant la rigueur et le sérieux des programmes de formation reconnus par la FQM, les professionnels de la santé ont fait confiance à la compétence, au professionnalisme et au comportement éthique des massothérapeutes agréés.

IFFQM : un institut communautaire

En 2019, le conseil d'administration de la FQM annonçait la création d'un tout nouvel institut de formation. Ce dernier poursuit plusieurs objectifs :

- Assurer la pérennité d'un enseignement de qualité en massothérapie partout au Québec, dans un contexte où certains propriétaires d'écoles accréditées songent à leur retraite et où les Instituts Kiné-Concept et Guijek ont annoncé leur désaffiliation ;
- Permettre aux massothérapeutes de mieux faire face aux défis rencontrés sur le marché de l'emploi ;
- Assurer le rayonnement et le positionnement de la massothérapie dans les soins de santé au Québec.

Il est à noter que l'IFFQM aura une portée communautaire, en ce sens que les bénéfices découlant de ses activités seront versés à la Fondation de la massothérapie. En plus de faire du bien aux personnes durement éprouvées par la maladie, l'IFFQM permettra la création d'emplois valorisants et enrichissants qui s'inscrivent dans le continuum de soins de santé.

De nouvelles appellations à la FQM

Cette année, le conseil d'administration s'est penché sur l'appellation « massothérapeute agréé(e) » et a procédé à des améliorations afin de distinguer les niveaux de formation des massothérapeutes. Trois appellations sont maintenant reconnues à la FQM (« massothérapeute agréé(e) », « massothérapeute agréé(e) certifié(e) » et « kinésithérapeute agréé(e) certifié(e) »). Ces améliorations visent une meilleure reconnaissance de vos acquis, mais aussi de vos compétences en tant que massothérapeute agréé(e) par les professionnels de la santé et le public.

La Great-West : une onde de choc

En janvier 2019, le conseil d'administration a été saisi de la décision de la Great-West d'exiger aux massothérapeutes qu'ils aient complété 1 000 heures de formation d'ici le 1^{er} janvier 2020 s'ils veulent continuer d'être reconnus en tant que prestataires de service. La FQM a fait part de ses préoccupations à la Great-West et des pourparlers sont en cours dans ce dossier.

Somme toute, malgré les nombreux défis que nous avons dû relever cette année, nous sommes toujours demeurés en phase avec notre mission et notre vision : la professionnalisation de la massothérapie au Québec, pour des soins de qualité, prodigués par des professionnels compétents, avec un comportement éthique.

Sylvie Bédard
Présidente du conseil d'administration
et du développement professionnel



RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Bilan 2018-2019 de la FQM : pour un positionnement des massothérapeutes dans les soins de santé

Depuis 40 ans, la FQM poursuit jour après jour sa mission, qui est de qualifier et de supporter les massothérapeutes dans leur pratique; d'informer et de protéger le public. Devenue la référence en massothérapie au Québec, la FQM contribue aujourd'hui, et plus que jamais, à l'avancement de la massothérapie et à votre rayonnement en tant que massothérapeute agréé(e).

Une démarche vers l'excellence

Cette année, nos actions se sont poursuivies vers l'amélioration continue. C'est ainsi qu'après avoir déposé notre candidature aux Prix performance Québec, nous avons obtenu une mention au concours, dans la catégorie organisme à but non lucratif et association. Comme l'affirme le Mouvement québécois de la qualité, cette mention «démontre le leadership visionnaire de la FQM qui la prépare à devenir un ordre professionnel».

Un Institut de formation à la FQM

En janvier 2019, la FQM annonçait la création de l'IFFQM. À la suite d'un travail de structuration sur le plan légal et organisationnel, l'Institut a commencé à offrir des formations, ateliers et laboratoires, le tout en complémentarité et en partenariat avec les écoles accréditées. Tout comme la FQM, l'Institut vise l'excellence et a reçu en mars 2019 la certification ISO 9001:2015.

Des communications plus efficaces pour vous joindre

Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi l'amélioration de nos plateformes de communication afin de mieux vous informer et vous écouter, mais aussi d'échanger avec vous sur différents sujets qui vous tiennent à cœur. Avec le blogue, le nouveau groupe Facebook, la production du *Massager* et les nombreuses infolettres, ce sont des centaines de milliers de clients, de massothérapeutes et de professionnels de la santé qui ont la chance d'en apprendre davantage sur la FQM, sur les bienfaits de la massothérapie et sur l'expertise des massothérapeutes agréés.

Une présence quotidienne pour vous soutenir dans votre pratique

En 2018-2019, nous avons répondu à près de 3 000 demandes concernant les services offerts (ex. : services-conseils, questions sur les assurances, la formation, le mentorat, etc.). À cet effet, la très grande majorité des demandes reçues à la Fédération ont été traitées dans un délai de 24 heures. De plus, la satisfaction des membres dépassait les 90 % pour la plupart des services offerts.

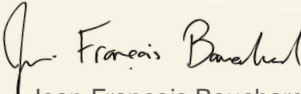
Pour la protection du public

La FQM continue d'imposer sa crédibilité par la rigueur de son encadrement professionnel. Pour ce faire, les opérations dans les secteurs de l'accréditation de la formation, de l'inspection professionnelle et du bureau du syndic se sont poursuivies.

Pour la prochaine année financière, nous redoublerons d'ardeur et continuerons sur notre lancée dans les différents secteurs d'activité afin de faire en sorte que vous, les massothérapeutes, puissiez évoluer dans un milieu toujours plus effervescent et dynamique, à la hauteur de votre potentiel.

En 2019-2020, nous développerons, par le biais de l'IFFQM, une offre complète de formations accessibles et adaptées à vos besoins. De plus, dans le contexte des nouvelles exigences de la Great-West, nous continuerons notre travail pour la reconnaissance de vos acquis afin de vous accompagner et de vous soutenir dans votre pratique professionnelle.

En terminant, je vous invite à prendre connaissance du présent rapport. Vous pourrez ainsi constater le dévouement de notre équipe à répondre à vos besoins professionnels et à vous offrir des services de grande qualité, le tout pour l'avancement de la profession.


Jean-François Bouchard
Directeur général

LA FQM EN 2018-2019



LA FQM A 40 ANS!

La FQM a souligné de différentes manières ses 40 ans d'existence au service des massothérapeutes du Québec :

- Une édition spéciale du *Massager*, parue en février 2019 ;
- Une série d'articles de blogue rendant hommage à des pionniers de la massothérapie ;
- Une soirée « Hommage aux pionniers » lors du symposium 2019 ;
- Une tournée provinciale pour aller à la rencontre des massothérapeutes en région.



Un engagement qualité

Dans le cadre de son système de la gestion de la qualité certifié ISO 9001:2015, l'équipe de la permanence et les administrateurs de la FQM s'engagent au quotidien afin d'offrir aux massothérapeutes agréés des services de qualité supérieure, et ce, partout au Québec. À cet effet, la FQM a obtenu en mars 2019 le renouvellement de sa certification ISO par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



Une mention aux Prix performance Québec

Tout au long de l'année, la FQM a poursuivi ses démarches à la suite de son inscription aux Prix performance Québec. En novembre 2018, elle a reçu une mention dans la catégorie organisme à but non lucratif et association dans le cadre de l'édition 2018 des Prix performance Québec. Cette distinction s'inscrit dans la continuité de la démarche qualité de la FQM. Les Prix performance Québec sont comparables à d'autres prix de renommée internationale comme le Malcolm Balbridge National Quality Award aux États-Unis ou le Prix européen de la qualité, et récompensent le management de la qualité et le déploiement des meilleures pratiques d'affaires en entreprise.



De gauche à droite : Anushiya Satkunakumar, Christine Michaud, Jean-François Bouchard, Sylvie Bédard, Chantal Houle, Marie-Chantale Gaba et Maria Aceves.

LES SERVICES AUX MEMBRES

Service-conseil et guichet info-massothérapie (GIM)

Qu'il s'agisse de trouver une école accréditée ou un massothérapeute, ou encore d'obtenir de l'information sur certaines techniques ou pathologies, l'équipe de la FQM répond à toutes les demandes de ses membres, du grand public et des compagnies d'assurance dans un délai de 24 heures, et ce, avec un très faible taux de dépassement des délais.

Afin de rendre les services aux membres et certains éléments du GIM plus accessibles aux massothérapeutes agréés, la FQM a amélioré ses services au cours de la dernière année. Voici un sommaire des plus récents développements :

- Production de différents outils promotionnels disponibles dans la section réservée aux membres (ex. : affichettes, cartes professionnelles, etc.) ;
- Création de nouvelles fiches-conseils sur les changements de statut des membres et sur les inconduites sexuelles de la part des clients ;
- Obtention d'une série de rabais pour les membres auprès des partenaires de la FQM (L'herbier, Discount, Énergie Cardio, Booxie, Go rendez-vous, Iris, Boutique Mado, etc.) ;
- Rédaction d'une foire aux questions destinée aux membres étudiants.



De nouveaux points de service pour les reçus d'assurance

Afin de favoriser la proximité de ses services aux membres, la FQM a développé un réseau de points de service qui permettent aux massothérapeutes agréés habitant en région de chercher leurs reçus d'assurance près de leur domicile. Les villes desservies par ce réseau sont Québec, Sherbrooke, Granby, Rimouski et Val-d'Or.

Gestion des dossiers de formation

L'équipe de la FQM veille à suivre la progression de la formation de ses membres et à mettre à jour les heures de formation complétées à leurs dossiers. Ainsi, les demandes d'attestation de formation sont généralement traitées dans un délai de 24 heures suivant leur réception.



LES SERVICES AUX MEMBRES – suite –

Un nouveau bloc de formation en santé complémentaire

Dans le but de reconnaître les acquis des massothérapeutes agréés le plus justement possible, la FQM a implanté cette année un nouveau bloc de formation en santé complémentaire allant jusqu'à 150 heures. Ces heures s'ajoutent à celles déjà comptabilisées au dossier des membres. L'objectif est de reconnaître les formations de niveau collégial et universitaire, de même que celles en ostéopathie et en naturopathie, qui auront été complétées par les membres.



Bibliothèque de formation en ligne

La bibliothèque de formation en ligne a pour objectif de favoriser l'apprentissage et le développement des compétences des massothérapeutes agréés. À ce jour, onze ateliers, laboratoires et captations vidéo de conférences présentées lors des symposiums 2017 et 2018 sont accessibles dans la section réservée aux membres.

DE NOUVELLES APPELLATIONS POUR LES MEMBRES DE LA FQM

La FQM reconnaît désormais trois appellations à ses membres :

- Le ou la **massothérapeute agréé(e)** a complété une formation de base en massothérapie (400 heures minimum) et travaille en prévention et en mieux-être.
- Le ou la **massothérapeute agréé(e) certifié(e)** a complété une formation minimale de 1 000 heures en massothérapie (incluant 400 heures en formation de base et au moins 600 heures supplémentaires), travaille en prévention, en mieux-être et en réadaptation, et intervient sur des déséquilibres biomécaniques, énergétiques ou psychocorporels.
- Le ou la **kinésithérapeute agréé(e) certifié(e)** a complété une formation minimale de 1 000 heures en massothérapie (incluant 400 heures en formation de base et au moins 600 heures supplémentaires en kinésithérapie), travaille en prévention, en mieux-être et en réadaptation, et intervient plus spécifiquement sur des déséquilibres biomécaniques et musculosquelettiques.

Les membres ont à cet effet reçu un nouveau permis lors du renouvellement de leur cotisation. Les nouvelles appellations contribueront à la valorisation des acquis des massothérapeutes agréés, en plus de favoriser une meilleure reconnaissance de leurs compétences par les professionnels de la santé.

LE SERVICE D'ACCRÉDITATION DE LA FQM

Les écoles accréditées : un gage de qualité

À travers le secteur de l'accréditation, la FQM s'assure de la qualité et de la rigueur de la formation dans les écoles de massothérapie accréditées afin d'atteindre des standards éducatifs élevés, reconnus et équivalents à ceux des autres professionnels de la santé du Québec, mais aussi à ceux des provinces canadiennes où la massothérapie est réglementée. Voilà l'un des aspects qui distinguent la FQM des autres associations de massothérapeutes !

Pour atteindre ces standards, l'équipe responsable de l'accréditation s'assure de la qualité des programmes de formation enseignés dans les écoles accréditées, de même que de la qualification des professeurs.



Une nouvelle école accréditée dans la région de Montréal

Cette année, la FQM a collaboré activement avec l'École de massothérapie Ikra dans le cadre du processus d'accréditation de l'école. Cette dernière, qui a pignon sur rue à Montréal, offre des formations de base et des formations spécialisées en massothérapie, lesquelles sont maintenant reconnues comme atteignant les plus hauts standards de qualité de la FQM en matière de contenu et d'enseignement.

Un programme de reconnaissance des acquis

Avec sa vision inclusive, la FQM accueille les massothérapeutes de tous les horizons dans le cadre de son programme de reconnaissance des acquis. Les massothérapeutes ayant étudié dans une école non accréditée ou à l'extérieur du Québec peuvent donc devenir massothérapeutes agréés en faisant reconnaître et valider leur formation et leur expérience professionnelle.

Les nouveaux membres qui s'engagent dans ce processus de reconnaissance des acquis peuvent bénéficier de l'appellation «massothérapeute agréé(e)» et de la crédibilité qu'elle apporte. En 2018-2019, une quinzaine de massothérapeutes ayant étudié dans une école non accréditée ou venant de l'extérieur du Québec ont fait reconnaître leurs acquis et sont maintenant membres de la FQM.



INSTITUT DE FORMATION DE LA FQM (IFFQM)



L'IFFQM, qui s'établira dans les différentes régions du Québec, a été mis sur pied dans le but de favoriser le développement et la reconnaissance de la profession de massothérapeute, et d'assurer un enseignement de qualité en complémentarité et en partenariat avec les écoles accréditées.

La mission de l'IFFQM s'articule en deux axes :

1. Outiller les massothérapeutes pour qu'ils soient en mesure de faire face aux défis du marché du travail ;
2. Soutenir la pratique avisée de la massothérapie au Québec en fonction des recherches disponibles, afin d'assurer le développement de la profession.

Il est à noter que le conseil d'administration de l'IFFQM a intégré dans sa mission un volet engagement social. Ce faisant, en plus de créer des emplois valorisants et enrichissants dans le continuum de soins de santé, tous les bénéfices de l'Institut seront versés à la Fondation de la massothérapie afin d'offrir plus des massages gratuits aux personnes vivant avec un cancer ou de la douleur chronique.

Mentorat

Le programme de mentorat à la FQM vise un accompagnement, un échange et un apprentissage. Dans ce contexte, un massothérapeute chevronné fournit son expertise afin de favoriser le développement d'un ou d'une collègue qui a des connaissances à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.

La quatrième édition du programme de mentorat a suivi son cours en 2018-2019 avec les 14 massothérapeutes agréés qui participent au programme (sept mentors et sept

mentorés). Les activités du programme de mentorat se termineront en juin 2019.

Merci aux mentors pour leur contribution à la quatrième édition du programme !

Formations offertes par l'IFFQM

En 2018-2019, l'IFFQM a déjà offert quatre formations à Montréal et à Gatineau :

- Massage des tissus profonds, par Daniel Poirier (novembre 2018) ;
- Massothérapie et douleur chronique, par D^r Michel Lorrain (novembre 2018) ;
- Massage Lomi-Lomi, par Sophie Verot (janvier 2019) ;
- Massage et cancer, par Arborescence (en cours depuis mars 2019).

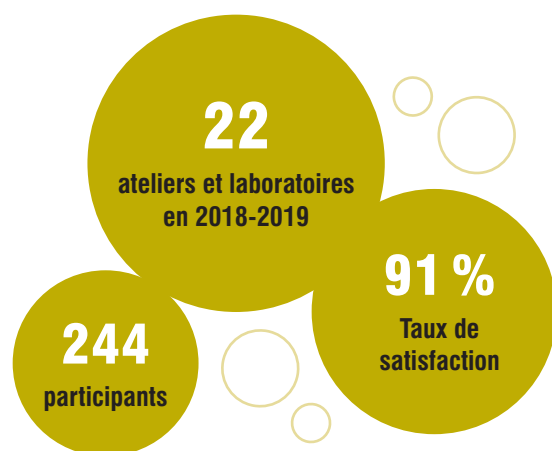
Ateliers interactifs et laboratoires

Parce qu'elle est au service de ses membres, la FQM offre un large éventail d'outils et de ressources afin de favoriser leur perfectionnement. Voici quelques-uns des massothérapeutes experts et des spécialistes de haut niveau qui ont animé des ateliers et des laboratoires en 2018-2019 :

- Michel Lorrain, médecin et massothérapeute agréé : La place de la massothérapie dans le soulagement de la douleur (chronique) ;
- Franck Collet, ostéopathe : Mobilisation articulaire avec le toucher pleine conscience ;
- Tina Ly, pharmacienne : Harmonisez massothérapie et pharmacologie ;
- Alain Paradis, massothérapeute agréé : Acupression Jin Shin Do® — Introduction et trousse d'autoacupression pratique ;
- Catherine Douville, massothérapeute agréée : Massage thaïlandais à l'huile — Douleurs aux jambes/bras et relâchement émotionnel ;
- Michel Van Waeyenberge, massothérapeute agréé : Initiation au massage Amma ;
- Etc.

En tout, ce sont 22 ateliers et laboratoires qui ont été offerts à Montréal, Québec, Val-d'Or, Gatineau, Granby, Sorel et Sherbrooke cette année.

Afin d'informer les membres sur la tenue des ateliers et des laboratoires, la FQM a multiplié ses efforts de communication. Ainsi, un calendrier des différents événements a été produit au printemps 2018 et diffusé sur le site Web de la FQM et sur ses réseaux sociaux. De plus, un visuel publicitaire pour chacun des ateliers et laboratoires a été développé et retransmis aux membres par courriel, mais aussi par le biais de la page Facebook de la FQM et de son blogue.



Symposium 2018: La massothérapie en santé intégrative

L'édition 2019 du symposium de la FQM s'est déroulée le 24 mai dernier au Centre St-Pierre. Les conférenciers suivants étaient présents lors de l'événement :

- Chantal Levesque, M. Sc. santé publique, responsable du programme en santé communautaire de l'Université de Montréal ;
- Rachel Green, Ph. D., psychologue et formatrice en entretien motivationnel (EM) de réputation internationale ;

- Tina Ly, pharmacienne diplômée de l'Université de Montréal, encadre la formation des étudiants en pharmacie lors de leurs stages en milieu communautaire ;
- Dr Stéphane Lemire, spécialiste en gériatrie sociale et président du conseil d'administration de la Fondation AGES ;
- Annie Jubinville, TRP, PRS, massothérapeute sportif certifié®, présidente de l'Association canadienne des massothérapeutes du sport – Volet Québec.

La FQM a produit des attestations de formation continue aux membres ayant participé au symposium, tout comme elle en a produit pour ceux qui ont assisté aux ateliers et aux laboratoires en 2018-2019. Les heures de formation découlant du symposium, des ateliers et des laboratoires sont comptabilisées au dossier de formation des membres.

La FQM tient à remercier tous les conférenciers bénévoles pour leur collaboration au symposium. Leur contribution a permis de faire de l'événement une occasion d'apprentissage et de partage des plus enrichissantes.

La FQM a
40 ans!

24 MAI 2019
CENTRE ST-PIERRE
À MONTRÉAL

Symposium 2019
**LA MASSOTHÉRAPIE
EN SANTÉ INTÉGRATIVE**

COMMUNICATIONS

Des outils de communication efficaces et adaptés

La FQM a amélioré, encore cette année, l'image et le contenu de ses outils de communication en les adaptant à leur destinataire. C'est ainsi qu'une infolettre relookée a été mise en place en septembre 2018. Cette année, ce sont plus d'une trentaine d'infolettres qui ont été acheminées aux différents publics cibles, certaines à date fixe et d'autres sur une base ponctuelle.



YouTube

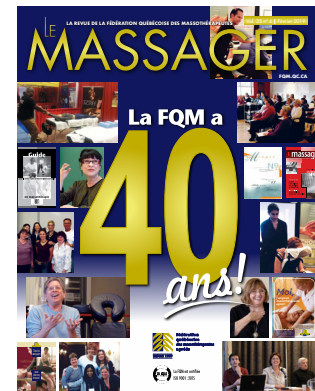
Une nouvelle capsule vidéo a également été partagée sur la chaîne YouTube de la FQM. Cette capsule présente l'équipe de la permanence et leur rôle dans l'organisation, de même que les services de la FQM.

Le Massager

La FQM a poursuivi l'amélioration des contenus et des chroniques du *Massager*. En 2018-2019, quatre numéros portant sur des sujets d'actualité en massothérapie ont été publiés. Grandement apprécié par les membres de la FQM, *Le Massager* a montré un taux de satisfaction de 81 %.

Dossiers abordés dans *Le Massager* en 2018-2019 :

- Mai 2018 — La massothérapie et les blessures sportives
- Août 2018 — Inconduites sexuelles de la part de clients
- Novembre 2018 — Massothérapie et santé mentale
- Février 2019 — La FQM a 40 ans !



La communauté virtuelle de la FQM en chiffres

En 2018-2019, la FQM a accentué sa présence et ses activités sur le Web et sur ses réseaux sociaux. Cette présence a notamment permis d'observer une croissance de 19% du nombre d'abonnés à la page Facebook. Le taux de satisfaction des membres à cet effet a atteint 86% cette année.



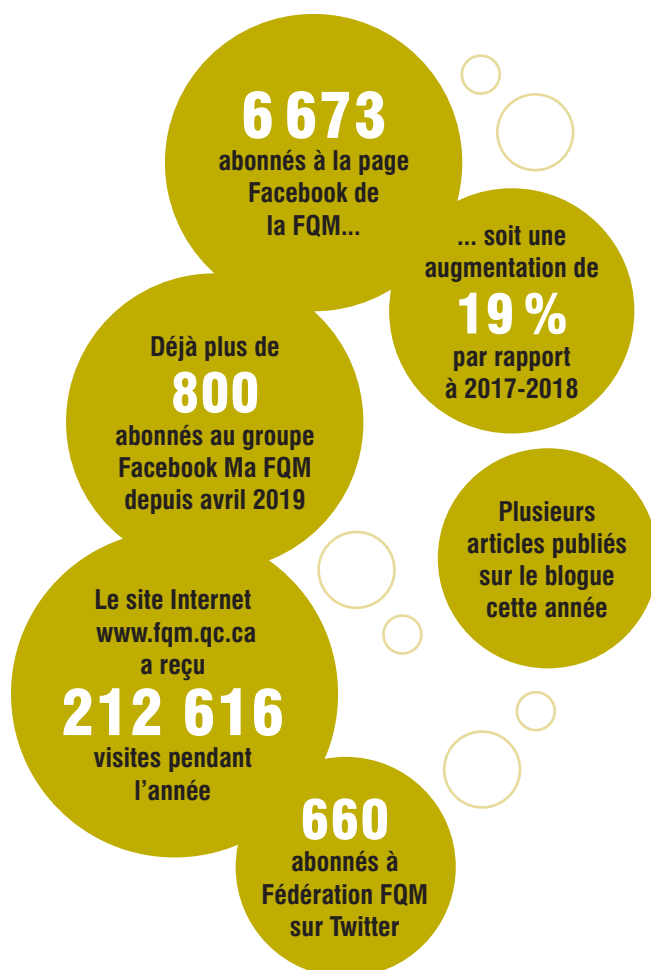
Ma FQM : Le nouveau groupe Facebook de la FQM

La FQM a créé en avril 2019 son groupe Facebook : Ma FQM. Ce groupe de partages, d'entraide et d'apprentissages a pour objectif de permettre aux membres d'échanger sur des problématiques concrètes en lien avec leur pratique en massothérapie, de découvrir des projets inspirants et de créer une communauté toujours plus forte de massothérapeutes.

Un site Web et un blogue performants

Au cours de l'année, des améliorations ont été apportées au site Web de la FQM afin de rendre encore plus efficace le système de référencement des massothérapeutes agréés. La FQM a également poursuivi le développement de son blogue avec la publication d'une série d'articles portant sur les bienfaits de la massothérapie en lien avec différents problèmes de santé (cancer, douleur chronique, sclérose en plaques, etc.). Les articles du blogue ont été partagés sur les réseaux sociaux de la FQM et dans

ses infolettres, ce qui a permis de rejoindre des milliers de personnes pendant l'année et de les informer sur l'impact de la massothérapie et l'expertise des massothérapeutes agréés.



La FQM dans les médias

Cette année encore, la FQM a bénéficié d'une grande visibilité dans les médias, que ce soit dans les journaux, à la télévision ou à la radio, et ce, grâce aux interventions de madame Sylvie Bédard. Cette année, la présidente du développement professionnel notamment a été interviewée par plusieurs journalistes de la presse écrite.

COMMUNICATIONS EXTERNES ET REPRÉSENTATIONS



Un pas de plus vers l'ordre professionnel

En 2018-2019, la FQM a multiplié ses actions et représentations auprès des instances gouvernementales et paragouvernementales pour la reconnaissance professionnelle de la massothérapie en tant que soin de santé :

- Prise de contact avec les nouveaux ministres à la suite des élections d'octobre 2018 et représentations (ministère de la Justice, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de la Santé et des Services sociaux) ;
- Prise de contact et représentations auprès de la nouvelle garde de l'Office des professions du Québec (OPQ).

De nouvelles exigences pour la création d'un ordre professionnel

En septembre 2018, l'OPQ a publié son *Guide d'analyse préliminaire des demandes d'encadrement professionnel*, qui « vise à préciser les facteurs qui sont considérés par l'Office lorsqu'il évalue si le groupe demandeur a démontré de manière probante qu'un risque sérieux de préjudice justifie d'amorcer une analyse approfondie du projet d'encadrement qui lui est présenté »^[1]. Afin de faire avancer son dossier auprès de l'OPQ, la FQM procédera, au cours de la prochaine année, à des consultations avec des représentants du milieu de la santé et de la massothérapie afin de définir la fréquence et la gravité des préjudices graves associés à la pratique de la massothérapie.

Un mémoire déposé à la Ville de Laval

Cette année, la FQM a été interpellée par une massothérapeute agréée afin de la soutenir dans un dossier portant sur la réglementation des salons de massage à Laval. À cet effet, la FQM a déposé en décembre 2018 un mémoire démontrant l'incohérence du *Règlement L-8433 concernant les masseurs et les salons de massage* avec le contexte actuel dans lequel est pratiquée la massothérapie. Trois représentations ont eu lieu avec les représentants de la Ville de Laval dans ce dossier.

Participation de la FQM au comité opioïde de l'Université de Montréal

La FQM participe actuellement à un comité mis en place par l'Université de Montréal sur les opioïdes et la douleur chronique. Mené par madame Chantal Levesque, responsable de programmes et chargée de cours à la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, le comité veut évaluer le potentiel de certaines approches

^[1] Office des professions du Québec. (2018). Guide d'analyse préliminaire des demandes d'encadrement professionnel — Critères et processus. [PDF] Repéré à https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Publications/Guides/Guide_analyse_preliminaire_demandes_encadrement_pro_OPQ_Vfinale.pdf

complémentaires dans la prise en charge de la douleur chronique, notamment lors de l'usage d'opioïdes. Madame Christine Michaud, massothérapeute agréée certifiée et administratrice au conseil d'administration de la FQM, représentera la Fédération sur le comité.

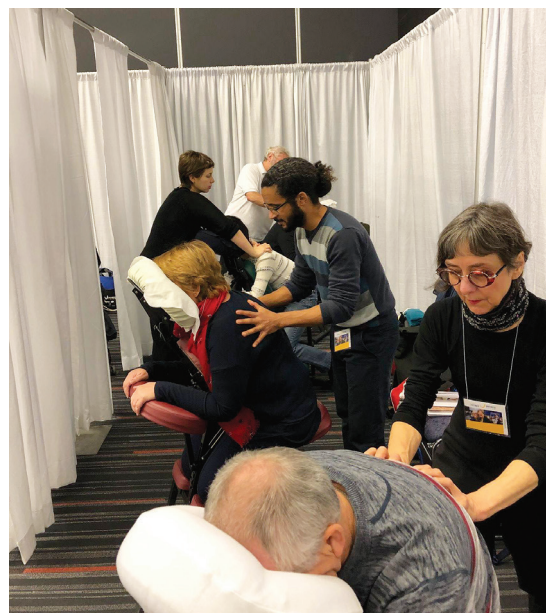
De nouvelles exigences de la Great-West

Des représentations sont en cours auprès de la Great-West concernant leurs nouvelles exigences en matière de formation des massothérapeutes du Québec. À partir du 1^{er} janvier 2020, l'assureur considérera uniquement les massothérapeutes ayant complété 1 000 heures de formation à titre de prestataires autorisés. La FQM poursuit ses pourparlers avec la Great-West afin de s'assurer que les nouvelles exigences n'auront pas d'impacts préjudiciables sur les massothérapeutes et sur la qualité et la sécurité des soins offerts à la population.

Maintien du positionnement de la FQM

Toujours dans l'intérêt de ses membres, la FQM se positionne solidement en tant que leader et instance de référence dans le domaine de la massothérapie, et ce, auprès du public, des assureurs et des différents acteurs du secteur de la santé. Les congrès et événements auxquels participe la FQM sont autant d'occasions de promouvoir le professionnalisme de ses membres et les applications thérapeutiques de la massothérapie. Cette année, la FQM a pris part à plusieurs événements importants, notamment :

- Congrès des médecins francophones ;
- Congrès de l'Ordre des acupuncteurs du Québec ;
- Congrès portant sur la santé intégrative de l'Université de Montréal ;
- Rencontre sur l'arthrite 2018 ;
- Soirée Carrières CSSMI (Saint-Eustache) ;
- Congrès des assureurs et des investisseurs.



LA FONDATION DE LA MASSOTHÉRAPIE



**FONDATION DE LA
MASSOTHÉRAPIE**
L'aide à mieux vivre

L'aide à mieux vivre

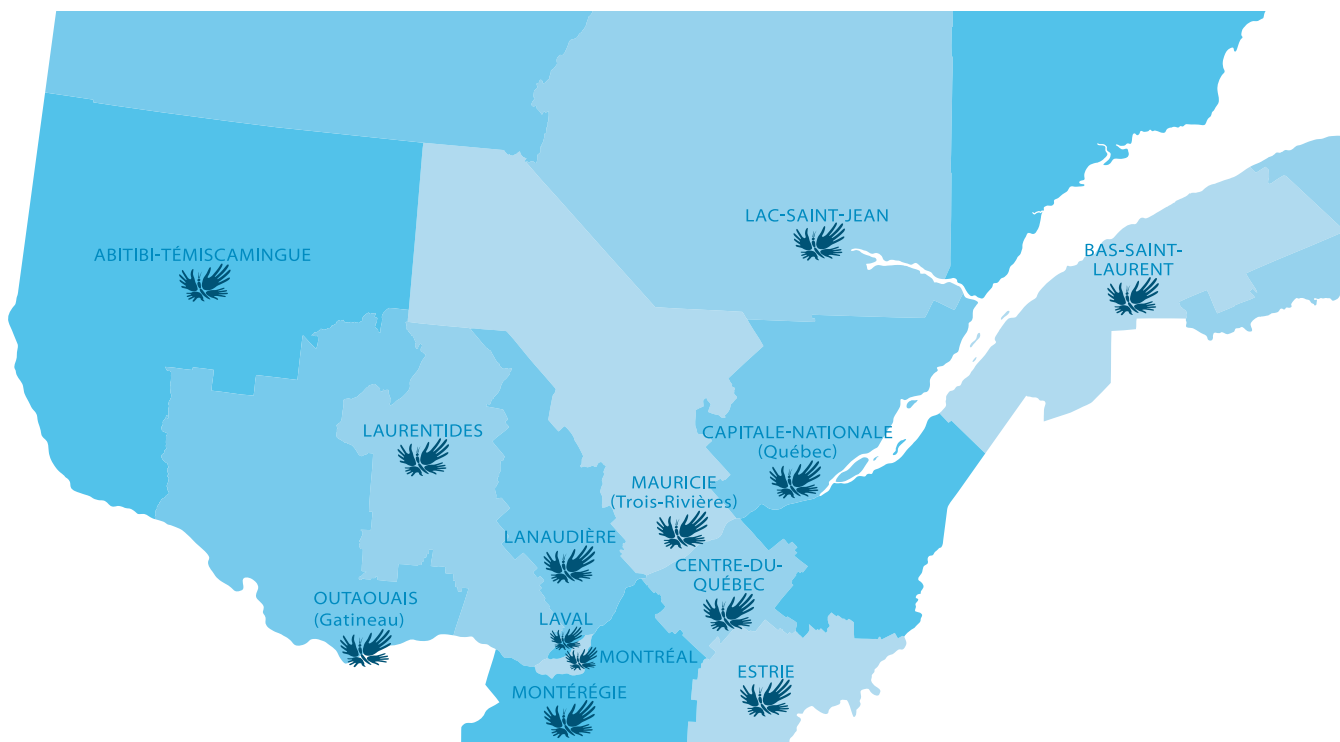
En 2018-2019, la Fondation de la massothérapie a poursuivi avec dévouement son engagement envers les individus atteints de cancer, de douleur chronique et de troubles de santé mentale. Au total, ce sont 3602 séances de massage qui ont été offertes grâce à la Fondation, et ce, à travers le Québec.

Cette année, de nouvelles ententes de partenariat ont été signées avec la Clinique de la douleur du CHUM et l'Institut de cardiologie de Montréal (début mars 2019). Voici le déploiement des activités de la Fondation de la massothérapie pour 2018-2019 :

- **Cancer** : 1 000 massages aux individus atteints de cancer par le biais de la Fondation québécoise du cancer (FQC), en plus des 365 massages offerts directement par la Fondation de la massothérapie dans les régions non desservies par la FQC et des 500 massages offerts par le biais de la Fondation Virage du CHUM ;
- **Douleur chronique** : 1 196 massages par le biais l'Association québécoise de la douleur chronique, en plus des 192 massages offerts aux membres de la Société de l'arthrite, des 158 massages prodigués à la Clinique de la douleur du CHUM, des 11 massages offerts en Abitibi et des 12 offerts à l'Institut de cardiologie de Montréal ;

LES 
IMPATIENTS

- **Santé mentale** : 168 massages aux individus aux prises avec des problèmes de santé mentale par le biais de l'organisme *Les Impatients*.



EN PARTICIPANT AU SYMPOSIUM SUR LA SANTÉ INTÉGRATIVE,
VOUS CONTRIBUEZ AU RAYONNEMENT DE NOTRE CAUSE:

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES QUÉBÉCOIS.



La Fondation de la massothérapie a permis de **créer une cinquantaine d'emplois** valorisants et enrichissants, qui s'inscrivent dans le continuum de **soins de santé** au Québec. Grâce à la Fondation, de plus en plus de massothérapeutes agréés certifiés prennent place dans les **équipes pluridisciplinaires** du Québec.



FONDATION DE LA
MASSOTHÉRAPIE
L'aide à mieux vivre

4428, boul. Saint-Laurent, bureau 400, Montréal, Québec H2W 1Z5
T 1 800 363-9609 | F 514 597-0141 | www.fondationfm.ca
f www.facebook.com/fondationmassotherapie

Une initiative de



**Fédération
québécoise
des massothérapeutes
agréés**

DEPUIS 1979 www.fqm.qc.ca

LA FONDATION DE LA MASSOTHÉRAPIE

— suite —



Pour une plus grande visibilité

Cette année, l'entente légale signée avec chacun des partenaires a été bonifiée afin d'assurer la visibilité de la Fondation de la massothérapie et de la FQM auprès des bénéficiaires, des professionnels de la santé et des institutions. L'objectif de ces ajouts est de mieux positionner les massothérapeutes agréés dans les soins de santé.

Pour une meilleure logistique

Dans le but de répondre plus efficacement aux besoins des massothérapeutes de la Fondation de la massothérapie et leur permettre de passer plus de temps avec les bénéficiaires, une plateforme informatique a été développée et mise en ligne cette année. Cette plateforme facilitera grandement la gestion et la coordination des massages offerts aux bénéficiaires.

L'effet papillon est plus visible que jamais. Concrètement, le déploiement des différents partenariats de la Fondation a contribué au positionnement de la massothérapie dans le continuum de soins de santé et au rayonnement des massothérapeutes agréés. La Fondation poursuivra sa mission au cours de la prochaine année, notamment avec une offre de soins en gériatrie sociale et dans des CHSLD du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

Un merci tout spécial aux administrateurs de la Fondation, à ceux de la FQM et au personnel de la Fédération pour leur implication.

TÉMOIGNAGE

« C'était la première fois que je me faisais masser. Jamais je n'aurais pensé ressentir autant de bien-être et de calme en moi.

Le massothérapeute avait une approche qui me donnait confiance en lui, mais aussi en moi. Son massage m'a permis de relaxer et de diminuer mes douleurs. Il m'a aussi montré certains exercices très doux d'automassage, que j'ai fait à la maison. Cela aussi m'a fait grand bien ! »

— Manon, bénéficiaire en douleur chronique

RAPPORT DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Par Marie-Lou Viau, responsable du comité



Au total, 157 inspections ont eu lieu cette année dans différentes régions du Québec. On peut noter une stabilité dans les chiffres, si on les compare à ceux des années précédentes. En effet, nos membres représentent bien l'image professionnelle véhiculée par la FQM, et nous en sommes fiers. S'assurer de la compétence professionnelle des massothérapeutes agréés demeure au cœur de la mission du comité d'inspection professionnelle, tout comme l'accompagnement et le soutien dans leur pratique professionnelle.

Nous nous préparons à lancer notre nouvelle saison sous peu, et avons bon espoir que les membres seront au rendez-vous pour de belles réussites à nouveau cette année!



COMPILATION DES INSPECTIONS PROFESSIONNELLES POUR 2018-2019

TOTAL	157
Réussies	64
Globales	77
Partielles (nécessitant une réinspection)	10
Incomplètes	5
Échec	1
Cas en attente	0
Cas reportés au syndic	0
Cas reportés au conseil d'administration	0

MEMBRES VISITÉS PAR RÉGION

Montréal	34
Rive-Nord/Laurentides	30
Montréal	32
Québec/Chaudière-Appalaches	23
Lanaudière	11
Estrie	18
Centre-du-Québec	5
Outaouais	4

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU BUREAU DU SYNDIC POUR 2018-2019

Par M^e Sabrina Saint-Louis, syndique de la FQM



Le bureau du syndic a pour mandat de traiter toute information relative à une infraction au Code de déontologie et aux Règlements de la Fédération qui régissent l'exercice de la profession de massothérapeute.

Cette année, entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019, cinq dossiers disciplinaires ont été ouverts au bureau du syndic, soit le même nombre que lors de l'exercice précédent. En 2018-2019, un dossier a été fermé à la suite d'une entente à l'amiable entre les parties. Deux dossiers ont été fermés à la suite d'un désistement de la part de la partie plaignante. Un dossier a fait l'objet d'une sanction disciplinaire. Finalement, un dossier est toujours actif et la personne fait actuellement l'objet d'une radiation temporaire. Les demandes d'enquête sont toutes provenues du public (la clientèle), sauf une qui tire sa source d'une enquête policière en matière d'abus sexuel.

Trois dossiers d'infraction à caractère sexuel ont été ouverts cette année, soit un de plus qu'en 2017-2018. Ces trois dossiers concernaient des contacts sexuels ou un comportement inapproprié sur la clientèle. Deux dossiers ont été fermés à la suite d'un désistement des parties plaignantes, tandis qu'un dossier est toujours actif et le membre fait actuellement l'objet d'une radiation temporaire.

Le syndic a porté une plainte devant le comité de discipline cette année. Dans cette affaire, l'intimé a plaidé coupable d'avoir enfreint les articles 37 à 40 du Code de déontologie de la FQM. La sanction a été présentée de façon commune, à savoir une réprimande, et le comité de discipline a accepté cette suggestion commune.

Au cours de l'année, le syndic a répondu à plusieurs demandes (assistance, services-conseils, information) relativement aux lois et règlements qui régissent les aspects disciplinaires et l'exercice de la massothérapie.

Ces demandes provenaient essentiellement des membres de la Fédération, des assureurs et du public.

Le syndic fait aussi de la conciliation. Toutefois, il ne peut proposer la conciliation s'il estime que les faits allégués au soutien d'une demande sont de nature telle que la protection du public risque d'être compromise si le membre continue à exercer la massothérapie.

Le syndic traite plusieurs appels de présignalement chaque année et s'assure que tous les plaignants potentiels comprennent bien le processus disciplinaire et sa finalité avant de transmettre un formulaire de demande d'enquête et d'ouvrir officiellement un dossier. Le syndic conseille à tout plaignant potentiel de consulter un avocat pour exercer d'autres recours, civils et/ou criminels, si les finalités de ces recours correspondent aux résultats souhaités par le plaignant potentiel ou sont complémentaires au processus disciplinaire.

Le syndic a fait appel au comité d'inspection professionnelle à quelques occasions pour des vérifications ciblées, et ce, à la suite d'informations reçues concernant certaines pratiques de membres. Pour l'année 2018-2019, trois cas ont ainsi été soumis au comité d'inspection professionnelle.

Le syndic a également comme mandat de surveiller, d'une part, les différentes informations pouvant circuler sur Internet quant à la massothérapie ou la FQM et, d'autre part, l'utilisation illégale du titre «massothérapeute agréé».

BILAN DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES TRAITÉS DURANT LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

Dossiers actifs au 1 ^{er} avril 2018	2
Dossiers disciplinaires ouverts durant la période	5
Dossiers disciplinaires actifs au 31 mars 2019	1
Dossiers travaillés durant la période	7

NATURE DES 5 DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS DURANT LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

Gestes à caractère sexuel (deux désistements de la partie plaignante et un dossier toujours actif faisant l'objet d'une radiation temporaire)	3
Non-respect du secret professionnel	1
Douleur et non-respect des règles de l'art (dossier réglé en conciliation)	1

CATÉGORIE DES 5 DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS DURANT LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

Infraction envers le public en général	1
Infraction envers la Fédération ou la profession	0
Infraction envers un client	4

NATURE DES DEMANDES D'INFORMATION* DURANT LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

Questions déontologiques des membres	5
Questions d'ordre général des membres	2
Demandes des assureurs	8
Renseignements pour déposer une plainte potentielle (aucune suite donnée par les plaignants)	14
Demandes générales du public	7
Questions des forces policières	1
Questions des écoles	2
Questions sur l'inspection professionnelle	1

*Le syndic a reçu 40 demandes d'information au cours de l'année 2018-2019.

LA FQM TIENT À VOUS REMERCIER

Toutes nos réalisations et avancées en 2018-2019 n'auraient pas été possibles sans le travail, le dévouement et l'engagement de gens passionnés. Nous tenons donc à remercier les membres du conseil d'administration, les bénévoles, les partenaires, les collaborateurs, ainsi que tous les membres du personnel de la FQM.

Conseil d'administration

- Sylvie Bédard, présidente
- Marie-Chantale Gaba, vice-présidente
- Christine Michaud, trésorière
- Marie Danielle Boucher, administratrice
- BounthanomThammavongsa, administratrice démissionnaire
- Sylvie Désautels, administratrice
- Pierrette Bélanger, administratrice
- Michel Eid, administrateur

Comité de discipline

- M^e Bernard Vézina, président
- Danielle Chapdelaine
- Geneviève Rolland

Syndique de la FQM

- M^e Sabrina Saint-Louis
- M^e Florence Bossé, syndique adjointe

Conseiller et conseillères en inspection professionnelle

- Sophie Archambault
- Jean Baillargeon
- France Basque
- Marie-Aimée Guilbault
- Sarah Leblanc
- Nadia Prévost
- Marie-Lou Viau
- Manon Sigouin

Animateurs (laboratoires et ateliers)

- Alain Paradis
- Diane Fallis

- Michaël Plamondon
- Christiane Tremblay
- Michaël Harvey
- Catherine Douville
- Claudie Pfeifer
- Michel Van Waeyenberge
- Heather Sterling
- Denis Lafontaine
- D^{re} Gabrielle Pagé
- Sophie Verot
- Tina Ly
- Isabelle Bujold
- France Fréchette
- D^r Michel Lorrain
- Isabelle Bujold
- Franck Collet

Conférenciers (symposium 2019)

- Chantal Levesque
- Rachel Green, Ph. D.
- Tina Ly, pharmacienne
- D^r Stéphane Lemire
- Annie Jubinville

L'équipe et les collaborateurs du Massager

- Sylvie Bédard
- Jean-François Bouchard
- Émilie Guérette-Losier
- Dominique Poirier
- Katia Vermette
- Karina Brousseau
- Claude-Lucie Gagnon
- Martine Boudot
- Jacynthe Vallières

- Alain Bellemare
- Jacques Tétreault
- Danièle Speary
- Michel Eid
- Michaël Harvey
- France Fréchette
- Nancy Gagnon
- Geneviève Rolland
- Louis Bourdages
- Claude Delisle
- Louise De Montigny
- Bianca Dirani
- Sophie Martel
- Gabrielle Pagé
- Jeanne Banville
- Chantal Levesque
- Georges Tremblay
- Jeanie Rahal
- Alexandre Trudeau
- Raphael Lavoie-Brand

Écoles accréditées

- Accès Trager
- L'Attitude
- Massopro — École de massothérapie et de kinésithérapie
- École professionnelle des métiers
- Centre de formation en médecine alternative
- Centre Orchidée
- Collège Boréal, à Sudbury (Ontario)
- Tao shiatsu Montréal
- École de massothérapie Massotech
- École Équilibre et détente
- École de massothérapie Claude Delisle

- École de massothérapie Cœur de l'Abitibi
- École de massothérapie Ikra

L'équipe de la FQM

- Jean-François Bouchard, directeur général
- Sylvie Bédard, présidente du conseil d'administration et du développement professionnel
- Anushiya Satkunakumar, directrice des opérations
- Chantal Houle, conseillère à l'accréditation de la formation
- Maria Aceves, agente de marketing
- Marie-Lou Viau, responsable des inspections professionnelles
- M^e Sabrina Saint-Louis, syndique
- M^e Florence Bossé, syndique adjointe
- Johanna Chatain, accueil et réception
- Sandra Di Giulio, comptable
- Émilie Guérette-Losier, agente de communication (congé de maternité)
- Palmyra Ditillio, conseillère aux services aux membres
- Dominique Poirier, agente de communication
- Katia Vermette, rédactrice (pigiste)

Mentors

- Ginette Sawyer
- Philippe Beauchamp
- Robert Lavoie
- Murielle Primeau
- Manon Sigouin
- Claudie Pfeifer
- Katrina Blais
- Geneviève Lacouline

ÉTHIQUE ENGAGEMENT INTÉGRITÉ FORMATION EXCELLENCE



La FQM est certifiée
ISO 9001 : 2015



**Fédération
québécoise
des massothérapeutes
agréés**

DEPUIS 1979